



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 3 mars 2009

Compte-rendu

La première réunion du conseil de quartier de la Piscine – Plaine du Gô s'est tenue le mardi 3 mars dans les locaux du centre de loisirs de la Mouline.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Michel Fournials, élu délégué au quartier Piscine – Plaine du Gô, maire-adjoint délégué aux ressources humaines

Marie-Pierre Granier, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à la famille,
Marie-France de Truchis, élue de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Georges Andrieu
Monsieur Jacques Audabram
Monsieur Pierre-Henri Bedel
Monsieur Gérard Brasseur
Madame Elisabeth Casagrande
Monsieur Jean Claude Casagrande
Monsieur Michel Demartini
Monsieur Jean-Claude Fontanili
Madame Solange Frayssinet
Monsieur Daniel Garnier
Monsieur Guy Gestas
Monsieur Jean Claude Gouginsperg
Monsieur Christian Icher
Madame Christiane Jalibert
Monsieur Jean-Marie Kopec
Madame Francine Lourenço
Madame Nicole Maureau
Monsieur Francis Morisot
Madame Hélène Papailhau
Monsieur André Ponthieu
Madame Michèle Rames
Monsieur Jos Sabac

Madame Liliane Sabac
Monsieur Bernard Sabrié
Madame Sylvie Soulié
Madame Simone Treilles
Monsieur Jean-Claude Vidal
Madame Marie-Rose Vidalou
Monsieur Pierre Vidalou

Etaient excusés :

Geneviève Parmentier, maire-adjoint déléguée
à l'environnement et au développement
durable

Madame Martine Borrel
Madame Michèle Marcou
Monsieur Aimé Marcou
Madame Marie-Claude Morisot
Madame Yvonne Poujade
Madame Anne Ramade

Animée par Michel Founials, élu délégué au quartier de la Piscine – Plaine du Gô et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 40 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeu communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Michel Founials a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier de la Piscine – Plaine du Gô met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 100 % de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : sur les 6 actions prévues, 1 a été réalisée, 1 a été reportée et 4 sont en cours nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- Poursuite des travaux d'extension de l'échappée verte
- Réfection de chaussée rues G. Braque et H Matisse
- Rue du Loirat : acquisition pour démolition de la maison de fonction du lycée Rascol afin d'aménager un trottoir.

Dans son intervention, Michel Fournials a également souhaité évoquer la situation de la piscine d'été, en rappelant que la Ville était en attente de la position de la DDASS suite à la visite effectuée de l'équipement nautique. Ce sujet a depuis été abordé en conseil municipal du 30 mars 2009.

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Michel Fournials a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- déplacements urbains - transports collectifs – circulation
- cadre de vie, environnement, valorisation des espaces publics, cheminements doux
- services et équipements publics – animation – vie commerciale et sociale - solidarités

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Jos Sabac pour le groupe « déplacements – cadre de vie », Christiane Jalibert pour le groupe « cadre de vie -environnement », Jean Claude Casagrande pour le groupe « animations - services et équipements publics de proximité ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Déplacements urbains – transports collectifs – circulation

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Opportunité de mettre en sens unique de l'allée de la Piscine</p>	<p>Selon le conseil de quartier, cette hypothèse ne revêt pas d'un caractère d'urgence. Il est préférable dans un premier temps de traiter le carrefour avec la rue de la Mouline dans un objectif de sécurisation en retraçant le passage piéton devant le café « chez Michel » et en améliorant l'éclairage public du carrefour.</p>
<p>Organiser et sécuriser l'entrée et la sortie du quartier (carrefour rue Goya/avenue de Saint-Juéry) lors de l'aménagement de l'échangeur de Causseles</p>	<p>Cette situation est considérée comme de première importance car les problématiques de ce carrefour sont vécues au quotidien par les riverains du quartier.</p> <p>Le traitement du carrefour est conditionné par les aménagements qui seront réalisés dans le cadre de la poursuite du chantier de doublement de la rocade. Le sujet est bien connu car il a été évoqué à plusieurs reprises lors de réunions de quartier et a fait l'objet de réunions d'information spécifiques.</p> <p>Pour la rue Francisco Goya très fréquentée car constituant la seule voie d'accès à la zone commerciale, il est préconisé de revoir le profil de la voie avec un élargissement des trottoirs. Cette mesure permettrait d'améliorer les déplacements piétons.</p> <p>De même, en entrée de rue, le long du parking de la grande surface commerciale, il est demandé d'aménager un passage sécurisé pour les deux roues et les piétons.</p>

Prendre en compte les enjeux d'amélioration de l'accessibilité au quartier La Piscine-Plaine du Gô et au pôle commercial

Comme évoqués précédemment, les enjeux d'accessibilité caractérisent le quartier de la Piscine-Plaine du Gô.

Côté centre ville, la rue du Loirat constitue un axe essentiel qu'il est nécessaire d'améliorer afin de favoriser les conditions de circulation pour tous les modes de déplacements et les relations inter-quartiers.

En 2009, suite à des négociations entreprises avec le lycée Rascol et la Région, collectivité gestionnaire de l'établissement, la Ville va procéder à la démolition de la maison de fonction existante afin de reconstituer et prolonger le trottoir. Cette mesure permettra notamment de favoriser et de sécuriser la circulation piétonne.

D'autres interventions s'avèrent nécessaires, notamment la réfection de la chaussée et la création d'une piste cyclable, et devront être intégrées dans le cadre du programme pluriannuel des travaux de voirie et du schéma directeur cyclable de la Ville d'Albi.

Sécuriser l'ensemble des déplacements sur les principaux axes de circulation, et notamment, au niveau des carrefours (avenue du Loirat, rues de la Mouline et Francisco Goya)

En matière de sécurisation des conditions de déplacements, le conseil de quartier souhaite qu'une attention particulière soit portée pour l'aménagement du carrefour des rues Goya et Mouline.

La création d'un giratoire peut-elle être envisagée ?

De même, il est fait état de la dangerosité de la sortie du parking des Temps Modernes.

Rue Maurice Utrillo, le conseil de quartier évoque la nécessité de supprimer le terre-plein qui perturbe les conditions de circulation et peut se révéler source de danger. Les conditions de stationnement doivent être également organisées avec, dans la mesure du possible, la création d'une bande cyclable.

Ces situations doivent être étudiées par les services de la Ville.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- *Poursuivre la campagne de réfection des trottoirs du quartier*

Le conseil de quartier demande la réfection des trottoirs et des interventions sur chaussée dans les rues Ingres, Vinci et Gauguin.

Il est indiqué que ces rues ont subi des dégradations lors des opérations de raccordement de la commune de St Juéry à la station de traitement des eaux d'Albi.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- *Embellir le cadre de vie*

Le conseil de quartier considère que le parking gratuit des Temps Modernes est très apprécié et propose la réfection de la façade dans un objectif d'embellissement de l'entrée du quartier.

Environnement – déplacements doux – cadre de vie – valorisation des espaces publics

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Amélioration du cadre de vie et respect du patrimoine naturel</p>	<p>En matière de déplacements quotidiens et d'accès piétonniers à la zone commerciale, le conseil de quartier souligne l'intérêt pratique du terrain situé à l'arrière du magasin Weldom entre l'allée du camping et l'avenue De Lattre de Tassigny.</p> <p>Cet itinéraire sauvage, à proximité immédiate de l'échappée verte, est très emprunté et nécessite un traitement et un entretien plus régulier.</p> <p>Le conseil préconise par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● de matérialiser un véritable chemin en tenant compte de la contrainte de déclivité de la pente, ● l'installation de corbeilles de propreté, d'un toutounet, ● et un traitement paysager qui l'embellisse. <p>L'aspect actuel ne contribue pas à donner une bonne image de l'entrée du quartier et du camping.</p> <p>Il est demandé également de procéder à la collecte des containers de tri sélectif plus régulièrement. Cette requête sera transmise à la communauté d'agglomération de l'Albigeois, gestionnaire du service.</p> <p>De même, il est demandé d'améliorer le traitement des contre-allées le long du cimetière de Causseles.</p>

Rue Edouard Branly, le conseil de quartier souligne la présence d'un dépôt de ferrailles inesthétique.

En ce qui concerne le circuit de la plaine du Gô, le conseil de quartier indique que cet itinéraire est très apprécié et nécessite quelques interventions afin d'organiser les conditions de sa fréquentation :

- l'installation d'une signalétique indiquant que les chiens doivent être tenus en laisse,
- l'allongement de la section piétonne du chemin du Gô vers le Tarn en créant un boucle,
- l'aménagement de zones de croisement pour les véhicules et les deux roues chemin du Gô,
- l'aménagement des conditions de stationnement à l'entrée du site,
- l'installation de toutounets et de bancs à des carrefours stratégiques.

Ces propositions seront étudiées par les services de la Ville afin de définir les conditions de faisabilité.

Promouvoir les points de vue remarquables du quartier et les intégrer dans les cheminements piétons et cyclables

Le conseil de quartier a dressé la liste des différents points de vue remarquables du quartier et s'interroge sur les possibilités de les faire connaître :

- rue J Fragonard,
- rue E Branly,
- rue P Gauguin,
- chemin de l'Ecluse (3 sites).

Valoriser les circuits cyclables et piétonniers existants entre le centre ville et le quartier de la Renaudié via la Plaine du Gô

En accord avec les positions émises par le conseil de quartier de la Renaudié – la Viscose, le conseil de quartier de la Piscine -Plaine du Gô estime qu'il est indispensable d'améliorer le traitement du GR 36, le long des berges du Tarn. Cet axe constitue en effet une voie de liaison douce très intéressante et pratique entre les deux quartiers et doit être aménagée.

Cette orientation a été retenue par la Ville dans la plan d'action 2009/2010 du schéma directeur cyclable lors du conseil municipal du 30 mars 2009.

Les objectifs affichés sont :

- d'assurer une liaison verte inter-quartiers
- créer à court terme un itinéraire d'évitement de l'avenue de St Juéry à fort trafic pour les modes de déplacements doux,
- renforcer les pratiques de loisirs sur cet itinéraire

Enfin, il est rappelé au conseil de quartier que les études relatives au projet de passerelle piétonne et cyclable sur le pont de Cantepau sont en cours. Cette proposition, issue des réflexions précédentes lors des ateliers d'avenir, se développe. Elle a été délibérée lors du conseil municipal du 9 février 2009.

Favoriser l'accessibilité à l'Echappée Verte

Les conseillers du quartier indiquent que l'échappée verte est une chance pour Albi et constitue un élément fort de l'identité du quartier.

Ils soulignent quelques points à améliorer :

- parking de la piscine : maîtriser la végétation, dépôts sauvages réguliers de déchets : Ne faudrait-il pas installer une corbeille ?
- Passage derrière le local de l'association des paralysés de France : la descente est prononcée et doit être sécurisée après le pont métallique,
- mettre en oeuvre une surveillance par les services de police dans des conditions adaptées au site (créer une équipe équestre ?),
- stabiliser le terrain par endroits entre la piscine et la rue du Loirat.

Création d'un parking paysager rue Edouard Branly	Le conseil de quartier est informé de la volonté de la Ville de créer un parking relais vert au carrefour de la rue Branly et Loirat en cohérence avec les projets de réhabilitation des fermes de la Mouline.
Requalifier les espaces publics majeurs du quartier pour une meilleure appropriation par les habitants (square Van Gogh,...)	<p>Le conseil de quartier approuve la requalification du square Van Gogh réalisée en 2007, dans le respect des engagements pris dans le contrat de quartier. Cet espace public est très agréable et apprécié.</p> <p>Il suggère toutefois une amélioration en terme d'éclairage d'ambiance par l'installation de points de lumière au sol.</p>
Nouvelle action proposée par le conseil de quartier : – <i>entretien des ruisseaux et contrôle de la qualité des eaux</i>	Certains conseillers ont constaté des pollutions supposées du ruisseau de Caussels et demandent que des contrôles réguliers puissent être réalisés.

Animations – vie sociale et commerciale – services et équipements de proximité

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Aménagement des anciennes fermes destinées à accueillir diverses activités liées aux loisirs et aux manifestations familiales</p>	<p>Sur ce site, la Ville envisage la création d'un lieu de rencontre. L'idée est de répondre à une attente forte exprimée par les Albigeois : aménager des salles à destination des manifestations familiales (anniversaire, mariage... dans l'esprit de ce qui est proposé aujourd'hui à la ferme de Pratgraussals.</p> <p>Le conseil de quartier suggère, si le besoin était avéré, d'intégrer dans le projet un espace d'activité et d'animation pour le quartier afin d'y proposer des activités de loisirs (cours de cuisine, initiation à l'informatique...)</p> <p>A titre d'information, la même réflexion est également menée dans le quartier de Cantepau.</p>
<p>Constitution d'un pôle touristique, de nature et de loisirs autour du camping du Languedoc</p>	<p>Le conseil de quartier est informé que la Ville a lancé un appel à candidatures pour ce projet dans l'objectif de rénover le camping et le développer avec des prestations de qualité (tout en préservant une répartition équitable des espaces loués pour les tentes, caravanes et mobil-homes).</p> <p>Les conseillers indiquent dans ce cadre la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● de renforcer la signalétique et le jalonnement routier du camping, ● de procéder à la réfection de l'allée du camping, ● de créer un espace vert en entrée du site, ● d'envisager une nouvelle entrée sur l'emplacement de l'ancienne piscine d'hiver, ● de développer les activités ludiques (terrains de pétanque, mini-golf...)

<p>Créer un partenariat avec les enseignes commerciales de la zone d'activités pour limiter les dépôts sauvages de déchets</p>	<p>Selon le conseil de quartier, la situation s'est améliorée. Des efforts sérieux ont été fournis mais la vigilance doit demeurer.</p>
<p>Renforcer l'offre des services et équipements de proximité.</p>	<p>Le conseil de quartier constate la nécessité d'un pôle médical dans le quartier en raison du vieillissement de sa population et des difficultés de mobilité.</p>
<p>Améliorer l'information des habitants et usagers du quartier par l'implantation d'un RIS (relais d'informations services)</p>	<p>En terme d'information, les conseillers de quartier jugent utile l'installation de Relais d'Information Services (plan du quartier) afin de permettre aux visiteurs de mieux se repérer.</p> <p>Deux emplacements stratégiques sont préconisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● devant le bar « chez Michel » ● à proximité de l'arrêt de bus de la grande surface commerciale.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr